

Communiqué

Le 29 mars 1995

N° 61

NOUVEAUX ACCORDS ENTRE LE CANADA ET LA RÉPUBLIQUE DU KAZAKHSTAN

Un accord de commerce et une déclaration de principes ont été signés aujourd'hui entre le Canada et la République de Kazakhstan, en présence du premier ministre, M. Jean Chrétien, et de son homologue kazakh, M. Akezhan M. Kazhegeldin, en visite au Canada.

La déclaration de principes, qui établit le fondement des relations présentes et à venir entre les deux pays, a été signée par le secrétaire d'État (Asie-Pacifique), M. Raymond Chan, et par le ministre kazakh des Affaires étrangères, M. Kasymzhomart K. Tokaev. L'accord de commerce, signé par M. Chan et par le ministre kazakh de l'Économie, M. Altai L. Tleuberdin, facilitera les échanges bilatéraux et fournira aux gens d'affaires canadiens de meilleures garanties concernant leurs intérêts et leurs activités au Kazakhstan. « Cet accord, de même que la déclaration de principes, apporte la preuve concrète du développement des relations économiques et politiques entre nos deux pays », a indiqué M. Chan.

Un mémorandum d'intention visant la négociation de deux autres accords avec la République de Kazakhstan, l'un portant sur les doubles impositions et l'autre sur la protection de l'investissement étranger, a aussi été signé aujourd'hui par le secrétaire d'État (Institutions financières internationales), M. Doug Peters, et par le ministre kazakh des Finances, M. Alexander S. Pavlov. D'autre part, MM. Peters et Pavlov, ainsi que le ministre kazakh du Pétrole et du Gaz, M. Nurlan U. Balgimbaev, ont assisté à la signature de trois protocoles commerciaux entre des entreprises canadiennes et leurs partenaires du Kazakhstan. « De nombreuses sociétés canadiennes ont déjà saisi les nouvelles occasions d'investissement qui s'offrent au Kazakhstan, notamment dans les secteurs des hydrocarbures, des mines, des télécommunications et de l'agriculture. Ces nouveaux protocoles renforceront encore davantage nos relations en matière de commerce et

